

# Communication No. 38

**Ballet sur glace, Danse sur glace, Patinage artistique, Patinage artistique synchronisé, Short-Track**

**Parution 11/03/2020**

## PREINSCRIPTIONS EXAMENS 2020

La CFOA ouvre les pré-inscriptions pour les sessions d'examens probatoire, 1er, 2e et 3e degrés qui se dérouleront les 23 et 24 mai 2020 à ST-OUEN.

Les sessions sont proposées à l'ensemble des officiels d'arbitrage des disciplines ISU et de Ballet sur Glace sur tous les postes.

### Principes :

- L'inscription à un examen proposé par la CFOA est une démarche individuelle.
- Les conditions d'éligibilité sont décrites dans le règlement intérieur des officiels d'arbitrage 2019. Le candidat est invité à en prendre connaissance et, en cas de besoin, à se renseigner auprès des représentants CROA ou CNOA dont ils relèvent.
- La procédure de pré-inscription est obligatoire avant le 22 mars 2020 - 12h00 pour participer aux sessions d'examens 2020 en remplissant le formulaire disponible sur le lien <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Dt2N5zardEKF-Kmcb0U-CM7s0lx5kTxpCueVaQC8Oxc9UOVJUWERYNzFTWYxvVg4NE9RSEo2NkJWMi4u>
- Les conditions d'éligibilité seront vérifiées par le responsable formation de la CFOA au terme de la période de préinscription. La préinscription sera considérée comme inscription dans le cas où toutes les conditions d'éligibilités sont réunies par le candidat.
- Le candidat devra être disponible les 23 et 24 mai 2020 pour passer les épreuves en région parisienne.
- Seuls les candidats, à jour de leurs licences, figurant sur la liste des Officiels en activité en 2019/2020, signataires de la Charte d'Éthique et préalablement inscrits auprès de la CFOA peuvent y prendre part.
- La CFOA se réserve le droit d'annuler une session où l'effectif serait insuffisant ou de modifier, en cas de nécessité ou de force majeure, les horaires et le calendrier de la session.

### Attribution des places et liste d'attente :

- En raison du nombre de places limitées sur certains postes, les places seront affectées en considérant pour chaque poste visé, la moyenne de Points d'Expérience (PE) la plus élevée sur les 2 meilleures saisons des 3 précédentes saisons sportives (2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019).
- Les personnes non retenues seront placées en liste d'attente.

### Modalités d'inscription :

L'inscription se fait en deux étapes obligatoires :

1. Une étape de « **préinscription** » par formulaire électronique ouverte du 11 au 22 mars 2020.

**Et**

2. Une étape de « **confirmation de participation** » à réception de la convocation sur le profil AGORA. (Les candidats retenus recevront confirmation de leur inscription par l'envoi d'une convocation via l'application AGORA).

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

**FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62